

ASSISTANT(E) DE VIE AUX FAMILLES

Titre Professionnel « ADVF »

Adaptation

Ecoute et respect



Discrétion professionnelle

Patience, dévouement et disponibilité

Dynamisme, solidité physique et mentale

Objectifs

Etre capable

- * D'intervenir auprès de familles, de jeunes enfants, de personnes malades, handicapées, personnes âgées, soit ponctuellement, soit régulièrement.
- * De concourir à leur maintien à domicile
- * De leur faciliter la vie dans les actes de la vie quotidienne, la réalisation des tâches domestiques et dans la prise en charge de leurs jeunes enfants.

Généralités

La formation "Assistant(e) De Vie aux Familles" est une formation qualifiante. Elle débouche sur un Titre Professionnel reconnu au niveau national et délivré par le Ministère chargé de l'Emploi.

L'IBEP met en place un accompagnement pédagogique et médico-social spécifique pour chaque stagiaire accueilli afin de lui donner les meilleures chances de réussite et de réinsertion professionnelle.

Qualités requises

Vous avez le sens du contact et de l'accompagnement auprès des personnes dépendantes et des jeunes enfants, mais aussi goût du travail en autonomie.

Votre travail d'assistant de vie aux familles implique la mise en œuvre:

- ▷ d'une relation qualitative à destination de personnes fragiles,
- ▷ de qualités physiques réelles dans l'exécution des tâches d'hygiène (station debout, facilité de déplacement et de flexion des membres inférieurs notamment).

La cohérence, la stabilité et la maîtrise de soi sont indispensables.

Les déficiences spécifiquement exclues sont :

- ▷ les pathologies psychiatriques non stabilisées.
- ▷ les handicaps entravant la manutention et le portage.
- ▷ les handicaps contre-indiquant de façon formelle tous les efforts physiques.

Aptitude professionnelle

Résistance physique (déplacement de personnes, port de charges, tâches ménagères). Adaptation à des personnes en difficulté et à des environnements familiaux divers, capacité à travailler seul.

Statut

Demandeur d'emploi ou Salarié

Programme - 490 H

M1 + M2 + M3 = 455h

Module 1 : Assister les personnes dans les actes essentiels de la vie quotidienne.

Module 2 : Relayer les parents dans la prise en charge de leurs enfants à leur domicile.

Module 3 : Assister les personnes dans leurs tâches domestiques.

Domaines complémentaires :

- ▷ Découverte de l'environnement professionnel
- ▷ Préparation à la recherche d'emploi
- ▷ Droits et devoirs du citoyen

Validation : Les compétences sont évaluées au vu : **(35h)**

- ▷ Des épreuves de synthèse
- ▷ Du dossier de synthèse de pratique professionnelle (DSPP)
- ▷ Des résultats des évaluations réalisées pendant le parcours de formation
- ▷ D'un entretien avec le jury

Conditions d'accès :

- ▷ Niveau 6ème - 5ème ou équivalent.
- ▷ Entretien de confirmation de besoin de formation - tests - entretien

Le Métier

En tant qu'Assistant(e) De Vie aux Familles, vous apporterez une aide à la personne dans son cadre de vie privée (logement individuel, foyer logement, chambre dans un foyer résidence...) Vous favorisez le maintien de la personne à son domicile.

Avec les adultes, vous accomplirez les tâches quotidiennes en associant le plus possible la personne et en communiquant avec elle:

- ✓ Aide à la personne pour se déplacer, assurer son hygiène, s'alimenter, effectuer les démarches administratives (poste, banque, sécurité sociale...)
- ✓ Travaux courants d'entretien de la maison (entretien du logement, du linge, repas, achats divers et en particulier alimentaires...)

Avec les plus jeunes, vous serez le relais des parents dans la garde active des enfants et des bébés.

Durée - 700H

490 h en centre - 210 h en stage

VANNES : 02 97 42 53 63

LORIENT : 02 97 37 85 50